



La FNC a lancé une pétition **pour LA FIN DES AVANTAGES FISCAUX POUR LES ASSOCIATIONS QUI COMBATTENT DES ACTIVITES LEGALES AVEC DES MOYENS ILLEGAUX**

Vous avez tous reçu une communication de la Fédération et je vous demande de signer cette pétition car il nous faut atteindre les 100.000 signatures d'ici la mi-août pour que celle-ci puisse arriver sur les bancs du Sénat.

**Cette pétition demande :**

- Qu'une enquête parlementaire soit diligentée pour faire la lumière sur le fonctionnement de ces associations agissant ouvertement contre des activités légales telles que la chasse ;
  
- Un contrôle renforcé des associations se livrant à des actions d'entrave, de violence, d'intrusion et de dégradation au nom de la cause animale, ainsi qu'un contrôle de la régularité des dons au sens du Livre des procédures fiscales (art. 18 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République).

A ce jour cette pétition recueille un peu plus de 50.000 signatures.

Pour répondre à cette pétition il suffit de suivre le lien :

<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-947>

Vous l'avez aussi reçu par mail et vous le retrouverez sur notre site internet.

Ensuite il faut choisir « se connecter »

- Via votre compte [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) grâce à votre numéro fiscal.
- ou
- Via votre compte [Amelie.fr](https://amelie.fr) en utilisant votre numéro de sécurité sociale.

Vous pouvez aussi suivre la procédure telle qu'indiquée dans le tuto suivant :

[https://youtu.be/Ro5\\_B35efXk](https://youtu.be/Ro5_B35efXk)

Votre Président  
André THEROND